



CP-2021-2022 : 3 mai 2022  
Date d'adoption : 7 juin 2022

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 3 MAI 2022, À LA PASTORALE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET, À 19 H 30.**

**Étaient présents :**

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Philippe Lapierre	Représentant	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Dominique Brière	Représentante	Roy et Joly
Jean-François Lévesque	Représentant	Internationale Saint-François-Xavier
Matthieu Landry Otis	Représentant	Lanouette
Amélie Martin	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Sophie Duguay	Représentante	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Kathy Côté	Représentante	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

**Étaient également présents :**

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée  
Antoine Déry, invité  
Marie-Hélène Talon, invitée  
Benoit Champagne, invité

**Était absent :**

Conseil d'établissement des écoles : La Croisée I et II  
Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins  
Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis  
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

**Était sans représentation :**

Conseil d'établissement des écoles : secondaire Chanoine-Beaudet

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 32)**

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

### **1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 MAI 2022**

#### **CP-2022-05-1260**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 3 mai 2022
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 avril 2022
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

#### **2. DOSSIERS DE CONSULTATION**

- 2.1 Nomination d'un comité d'élection
  - 2.2.1 Président d'élection
  - 2.2.2 Secrétaire d'élection
  - 2.2.3 Scrutateurs
- 2.2 Élections – Postes à combler au sein du conseil d'administration
- 2.3 Document explicatif des différents comités

#### **3. DOSSIERS DE DÉCISION**

- 3.1 Règles de régie interne 2021-2022

#### **4. DOSSIERS D'INFORMATION**

- 4.1 Visite de la Fédération des comités de parents du Québec (virtuel)
- 4.2 Informations de la direction générale

#### **5. DOSSIERS DIVERS**

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
  - a) Trésorière
  - b) Administrateurs au conseil d'administration
  - c) Délégués FCPQ
  - d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
  - e) Comité consultatif du transport
  - f) Agent de communications

#### **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Mardi 7 juin 2022, heure et lieu à déterminer.

### **1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 AVRIL 2022**

#### **CP-2022-05-1261**

**IL EST PROPOSÉ** par Kathy Côté et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** le procès-verbal de la séance du 5 avril 2022 soit adopté tel que déposé.

### **1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Héloïdie Dionne informe les membres que l'avis écrit du comité de parents en lien avec la consultation pour la modification des services éducatifs dispensés à l'École des Vieux-Moulins de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a été transmis au directeur général, monsieur Antoine Déry. Voici le texte de celui-ci :

« Monsieur,

Après avoir pris connaissance du résumé de l'assemblée publique de consultation pour la modification des services éducatifs dispensés par l'École des Vieux-Moulins fait par le représentant au comité de parents des écoles des Vieux-Moulins et Saint-Modeste, monsieur Philippe Lapierre, le comité de parents croit qu'il serait légitime que le milieu bénéficie davantage de temps pour évaluer cette situation et tenter de trouver des solutions afin de maintenir l'offre de service pour l'enseignement du secondaire 3.

Il est primordial, selon nous, d'évaluer la possibilité de repousser cette action au moins d'une année. Cela permettrait à la communauté de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup de réfléchir à des alternatives, d'examiner les causes de cette décision et de tenter d'améliorer l'offre de service parascolaire (concentration équestre, concentrations sportives, etc.). Toutes ces démarches pourraient permettre d'attirer plus d'élèves à rester à l'École des Vieux-Moulins pour faire leur secondaire 1, 2 et 3.

Nous ne sommes pas contre la fermeture si cela est inévitable (1 ou 2 élèves par groupe), mais nous croyons que la possibilité d'évaluer les opportunités doit être donnée aux gens de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup avant de procéder à la modification, et ce, surtout considérant la population en pleine croissance et l'équipe-école motivée à trouver des solutions.

Pour le comité de parents, beaucoup de questions restent sans réponse et les motivations du centre de services scolaire ne sont pas claires.

Étant donné que la communauté semble impliquée et concertée face à cette situation, nous croyons qu'il est important de leur donner un an de sursis afin d'évaluer toutes les possibilités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

#### **Réponses des représentants officiels face à cet avis :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Sans réponse : 4 »

Héloïdie Dionne informe également les membres qu'une résolution a été transmise à la Fédération des comités de parents du Québec pour les informer de la participation du comité de parents à la Semaine de l'engagement parental 2022 et à la remise de prix de la catégorie Bronze. La liste des lauréats doit être transmise à la Fédération avant le 30 juin 2022. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la rencontre du 7 juin 2022 pour décision. Les candidatures doivent être transmises via le formulaire Forms dont le lien a été transmis par courriel.

## **1.5 PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

## **4. DOSSIERS D'INFORMATION**

### **4.1 VISITE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC**

Madame Marie-Hélène Talon, coordonnatrice du service aux parents, et Monsieur Benoit Champagne, trésorier du comité exécutif, sont présents pour faire une présentation de la Fédération des comités de parents du Québec.

Ceux-ci présentent la mission, la vision, les valeurs et le plan stratégique 2017-2022 de la fédération.

### **4.2 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Antoine Déry, directeur général du centre de services scolaire, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations.

#### Transport scolaire :

Il fait le point sur les négociations en cours avec les transporteurs, autant pour le transport scolaire du matin et du soir (service obligatoire) que pour le transport scolaire du midi.

Il informe les membres qu'une décision sera prise au conseil d'administration du 10 mai 2022 concernant le transport scolaire du midi.

#### Recours collectif sur les frais chargés aux parents :

M. Déry informe les membres qu'un montant prévu pour le remboursement aux parents n'a pas été versé à ceux-ci, et ce, pour différentes raisons (ex. : tuteur, DPJ, parents déménagés).

Ce montant sera utilisé pour bonifier le fonds d'aide à la famille du centre de service scolaire.

## **2. DOSSIERS DE CONSULTATION**

### **2.1 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION**

#### **CP-2022-05-1262**

##### **2.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-François Lévesque et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** Dany Dupuis agisse comme président d'élection.

#### **CP-2022-05-1263**

##### **2.2.2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-François Lévesque et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** Héliodie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

#### **CP-2022-05-1264**

##### **2.2.3 SCRUTATEUR D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-François Lévesque et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** Marie-Lyne Cayouette agisse comme scrutatrice d'élection.

## **2.2 ÉLECTIONS – POSTES À COMBLER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Héliodie Dionne explique que la période de mise en candidature pour les postes au conseil d'administration a eu lieu avant la rencontre. L'ensemble des informations a été transmis par courriel aux représentants. À la suite de cette période, la candidature suivante a été reçue :

- Jean-François Lévesque (district scolaire 3).

#### **CP-2022-05-1265**

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 3 : Rivière-du-Loup – secteur centre

**CONSIDÉRANT QU'**une seule mise en candidature a été reçue pour le district scolaire 3, soit celle de Jean-François Lévesque;

Le président d'élection déclare Jean-François Lévesque élu au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 3.

Étant donné qu'un seul poste a pu être pourvu lors du premier tour des mises en candidature et en respect du processus de désignation des membres adopté le 5 avril 2022 par le comité de parents, il est convenu de procéder au deuxième tour de mises en candidature séance tenante.

À la suite de cette période, la candidature suivante a été reçue :

- Véronique Brillant.

### **CP-2022-05-1266**

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 5 : Rivière-du-Loup – secteur sud-ouest

**CONSIDÉRANT** le processus de désignation des membres parents adopté le 5 avril 2022 par le comité de parents (résolution n° CP-2022-04-1257);

**CONSIDÉRANT QUE**, selon ce processus, le deuxième tour de mises en candidature peut se faire séance tenante;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune candidature n'a été reçue pour le district scolaire 5;

**CONSIDÉRANT QUE**, selon ce processus, si aucune candidature n'a été reçue pour un poste à pourvoir, celui-ci peut être ouvert aux autres candidats ayant déposé une candidature, mais n'ayant pas été élu;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule autre candidature a été reçue;

Le président d'élection déclare Véronique Brillant élue au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 5.

**SUIVI:** Transmettre les résultats des élections à madame Geneviève Soucy, secrétaire générale.

## **2.3 DOCUMENT EXPLICATIF DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

Hélodie Dionne explique que ce document a été créé afin d'informer les parents sur les différents comités auxquels ils peuvent s'impliquer durant le parcours scolaire de leur enfant. Ce travail découle d'une demande faite au début de l'année scolaire par de nouveaux membres du comité de parents.

Elle demande aux membres de lui faire part de leur commentaire par rapport au document. Celui-ci sera transmis à tous les parents en début d'année scolaire, et ce, avant les assemblées générales de parents.

## **3. DOSSIERS DE DÉCISION**

### **3.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Hélodie Dionne rappelle aux membres que le conseil d'administration du centre de services scolaire a adopté, lors de sa séance du 12 avril 2022, une modification des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation pour le centre de services scolaire. Ces nouveaux tarifs sont établis selon le taux appliqué par le Conseil du trésor. Ces modifications sont en vigueur en date du 1<sup>er</sup> avril 2022. Un courriel leur a été transmis à ce sujet le 13 avril 2022.

Ainsi, il est important de modifier les Règles de régie interne afin de faire concorder les informations avec les nouveaux tarifs.

## **CP-2022-05-1267**

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** les Règles de régie interne du comité de parents soient adoptées telles que déposées

**SUIVI :** Déposer le document sur le site Web du centre de services scolaire.

## **5. DOSSIERS DIVERS**

### **5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE**

Rien de spécial.

### **5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

#### **A) TRÉSORIÈRE**

La trésorière, Marie-Lyne Cayouette, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 8 575,55 \$.

#### **B) ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les administrateurs au conseil d'administration informent des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil d'administration, notamment :

- Décision en lien la modification des services éducatifs à l'École des Vieux-Moulins;
- Dépôt d'une demande modifiée pour la construction d'une nouvelle école à Saint-Antonin.

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 10 mai 2022.

#### **C) DÉLÉGUÉS FCPQ**

La déléguée à la Fédération des comités de parents du Québec est absente lors de cette rencontre.

Les membres demandent qu'un courriel de rappel soit envoyé pour la date limite d'inscription au colloque de la fédération. Le sujet sera abordé lors des rencontres des conseils d'établissement.

#### **D) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**

Il n'y a pas eu de rencontre. La prochaine rencontre aura lieu le 8 juin 2022.

#### **E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Rachel Rioux informe que monsieur Antoine Déry a fait le résumé au point 4.1.

#### **F) AGENT DE COMMUNICATIONS**

Héloïdie Dionne informe les membres qu'une publication Facebook a été faite pour la Semaine du personnel de soutien administration et pour la Semaine de l'action bénévole, et ce, dans la semaine du 24 au 30 avril 2022.

### **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

#### **CP-2022-05-1268**

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** la séance soit levée à 21 h 15.

**Prochaine rencontre :** Le mardi 7 juin 2022, à 19 h 30, à La Pocatière.

---

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

---

Dany Dupuis, président